



ENERPLAN

**Syndicat des
professionnels
de l'énergie solaire**

Rapport d'activité 2nd semestre 2012



Enerplan, Syndicat des professionnels de l'énergie solaire se structure en deux pôles

Enerplan est une organisation représentative de la filière solaire en France (chaleur et électricité), qui existe depuis 1983. La modification des statuts de l'Association le 5 juillet 2012 lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, a conféré à Enerplan le statut de Syndicat patronal et interprofessionnel de l'énergie solaire, au niveau national.

Enerplan, Syndicat des professionnels de l'énergie solaire a pour objet social l'étude et la défense des droits, ainsi que des intérêts matériels et moraux, de ses membres, professionnels du secteur de l'énergie solaire en France.

Enerplan structure dorénavant son action en deux pôles représentatifs de l'activité de ses membres : « énergie solaire & bâtiment » où les sujets de la production de chaleur et d'électricité en relation avec le bâtiment sont traités, et le pôle « photovoltaïque énergie » où les sujets spécifiques aux grandes centrales de production d'électricité solaire sont pris en compte. Avec la participation collaborative des membres d'Enerplan, **ces deux pôles permettent au syndicat d'être une force de propositions sur l'ensemble des segments pour développer l'énergie solaire en France.**

Interface active entre les professionnels et les institutions, Enerplan compte parmi ses membres, industriels, ensembleurs, bureaux d'étude, installateurs, associations, énergéticiens... Ce sont des TPE, des PME, des PMI, des ETI et de grands groupes inscrits dans la chaîne de création de valeur en France.

Enerplan, Syndicat des professionnels de l'énergie solaire :

Sa vocation : représenter les entreprises du secteur et agir pour le développement de l'énergie solaire en France.

Ses missions : représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

Son implication : Enerplan s'implique auprès de nombreuses organisations professionnelles au niveau national et européen. Enerplan est notamment membre des organisations suivantes : Bureau franco-allemand de coordination des énergies renouvelables, collectif Effinergie, Fédération européenne de l'industrie photovoltaïque (EPIA), Fédération européenne de l'industrie solaire thermique (ESTIF), IMEDER, Qualit'EnR, Pôles de compétitivité Cap Energies et Derbi.

Enerplan représente et défend les professionnels

« Enerplan représente et défend les professionnels des filières solaires, thermique et photovoltaïque, auprès des pouvoirs publics et des partenaires professionnels. »

Relations publiques : continuité des actions sur la lancée du 1^{er} semestre 2012

Enerplan est un acteur de référence dont la voix est entendue lors des débats et discussions autour de l'énergie solaire. Le syndicat intervient dans le débat public au travers d'une action de relation publique auprès des décideurs politiques et des institutions, ainsi que par une présence accrue dans les médias.

Ainsi, l'action de relation presse et média a été soutenue au second semestre avec la publication de neuf communiqués de presse et d'un dossier de presse, la réalisation de nombreuses interviews et l'organisation de rendez-vous bilatéraux avec des journalistes.

Plaidoyer politique pour le solaire

Suivi de la conférence environnementale de septembre

La conférence environnementale organisée par le gouvernement les 14 et 15 septembre 2012, a porté en partie sur la feuille de route de transition énergétique. Le président d'Enerplan y a été invité et le syndicat y a contribué en publiant la note « perspectives et propositions sur la compétitivité et l'emploi de la filière solaire française et nos propositions pour développer le secteur ».

Alors que les mesures d'urgence annoncées pour le secteur photovoltaïque lors de la conférence environnementale étaient décevantes, Enerplan a été reçu par le cabinet de la Ministre de l'Environnement à la suite de la publication d'un communiqué de presse par le syndicat pour négocier une part d'amélioration des mesures.

Enerplan a par ailleurs été en relation avec l'Association des Régions de France (ARF), l'Association des Maires de France (AMF) et la CGPME pour partager notre diagnostic et nos propositions, alors que ces organisations siégeaient à la table ronde sur la transition énergétique.

Enerplan a mobilisé son agence de relation publique, pour être partie prenante du Débat National sur la Transition Énergétique (DNTE) qui doit se dérouler au 1^{er} semestre 2013. Enerplan rejoindra ainsi le noyau dur du Groupe de Contact des Entreprises de l'Énergie du DNTE.

Enerplan auditionné par la Commission du développement durable de l'Assemblée Nationale

La Commission du développement durable de l'Assemblée Nationale a invité Enerplan à participer à une table-ronde le mercredi 3 octobre 2012, sur « les énergies renouvelables au service de la transition écologique ». Enerplan, par la voix de son président Thierry Mueth, était auditionné comme représentant de la filière solaire au côté de représentants de l'éolien, de la biomasse et des énergies marines, pour dresser la situation et les ambitions de la filière solaire. Un échange de bon niveau a par la suite eu lieu avec les parlementaires présents.

Enerplan auditionné pour le projet de loi de finance 2013 à l'Assemblée Nationale

Le syndicat a été auditionné sur le Projet de Loi de Finances 2013 à l'Assemblée Nationale le 15 octobre, par le rapporteur au nom de la Commission du développement Durable.

Enerplan à la conférence parlementaire sur les Energies Renouvelables

Enerplan a été convié à participer à la conférence parlementaire sur les énergies renouvelables qui s'est tenue le 6 décembre à la Maison de la Chimie (Paris), sur le thème « Energies renouvelables : quelles opportunités pour la France ? ». L'intervention du président Thierry Mueth, a permis notamment d'alerter sur la situation de la filière solaire française.

Enerplan et la Cour des Comptes

Le président du syndicat et son délégué général ont rencontré courant décembre deux conseillers référendaires en charge de préparer le rapport sur la politique publique en faveur des énergies renouvelables. Ce rendez-vous sera suivi d'une audition formelle du syndicat par la Cour des Comptes en 2013.

Aquitaine, intervention lors du 4^{ème} forum NEED, Bordeaux

Enerplan est intervenu à Bordeaux le 13 septembre lors du 4^{ème} forum NEED Energie et Economie verte, pour faire part des perspectives et de nos propositions sur la compétitivité et l'emploi de la filière solaire française. Enerplan était par ailleurs un des partenaires institutionnels de ce forum.

Poitou-Charentes : intervention au salon de la croissance verte

Enerplan a été convié à participer à la conférence « Maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables », organisée le 12 octobre 2012 lors du salon de la croissance verte.

Enerplan, partenaire des Rencontres de la Performance Energétique

Organisées par l'ADEME et le Groupe Moniteur les 9 et 10 octobre 2012 au CNIT (Paris La Défense), les RPE sont un rendez-vous annuel dont le syndicat est un partenaire historique.

Enerplan apporte des éléments de réponses aux bailleurs sociaux

Enerplan a participé le 12 septembre au « Labo BAT'Im » sur le thème « Le solaire thermique dans les logements sociaux », organisé conjointement par l'Union Sociale pour l'Habitat et BAT'Im Club. La réunion s'est axée sur les aspects techniques des installations solaires collectives, les grandes caractéristiques des marchés européens, ainsi que les avantages et les difficultés constatées par les bailleurs sociaux sur le segment du solaire thermique collectif français. Cette réunion a été l'occasion de représenter la plateforme SOCOL et les outils développés.

Rendez-vous institutionnels directs d'Enerplan

En plus des actions de relations publiques décrites ci-avant, Enerplan a mis en œuvre une stratégie complémentaire de plaidoyer politique, avec l'organisation de rendez-vous institutionnels directs avec notamment:

- la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et des conseillers de son cabinet,
- le Ministre du redressement productif et des conseillers de son cabinet
- le Président de l'ADEME
- le Président de l'Association des Régions de France,
- Direction Technique de l'Union de l'Habitat Social (USH)
- Des élus régionaux, des parlementaires, la DGEC, ...

Des Schémas Régionaux Climat Air Energie aux Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables



En continuité de l'action directe vers les Conseils Régionaux vis-à-vis de la place du solaire dans leur Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), Enerplan s'est impliqué dans la traduction concrète des SRCAE vis-à-vis des conditions d'accès au réseau électrique pour le PV, définies au travers des Schémas Régionaux de Raccordement au réseau électrique des EnR (S3REnR). En complément d'une action de sensibilisation des Régions sur les enjeux des S3REnR, une note a été adressée à la Ministre de l'Energie pour souligner les limites et les travers des S3REnR. Cette action de suivi régionale se poursuivra en 2013.



Représentation : continuité et extension

Enerplan est impliqué auprès d'organisations professionnelles au niveau européen et national (Bureau franco-allemand de coordination des énergies renouvelables, Collectif Effinergie, Fédération européenne de l'industrie photovoltaïque (EPIA), Fédération européenne de l'industrie solaire thermique (ESTIF), IMEDER, Qualit'EnR, pôles de compétitivité Cap Energies et Derbi, comité de certification NF CESI....).

Enerplan, déjà mobilisé au sein de Qualit'EnR pour la qualification des installateurs en résidentiel, a souhaité s'investir dans la qualification de l'ingénierie solaire. Ainsi, des démarches ont été entreprises pour rejoindre le comité qui délivre les qualifications solaires au niveau de l'OPQIBI, organisme de qualification de l'ingénierie. Enerplan rejoindra officiellement les membres du comité de qualification « Ingénierie des ouvrages et systèmes en énergie » à compter de 2013.



Enerplan anime et structure la filière

« Animer, structurer et promouvoir la filière dans une démarche de qualité, en informant les professionnels et en incitant aux bonnes pratiques. »

Enerplan Anime :

Evolution des réunions de filières pour animer les deux pôles du syndicat



Enerplan organise tout au long de l'année des réunions avec ses adhérents pour échanger et débattre des sujets d'actualité. Au 2nd semestre, deux réunions de filières (ST et PV) ont été organisées, le 5 juillet et le 29 novembre 2012.

Pour tenir compte de la nouvelle organisation du syndicat en 2 pôles (Solaire & bâtiment ; PV énergie), les « traditionnelles » réunions de filières qui couvraient d'une part la chaleur et d'autre part l'électricité solaire, vont évoluer pour suivre l'animation par pôle. Ainsi, une première réunion du pôle PV énergie a été organisée le 11 décembre 2012, suivie d'une seconde le 11 janvier 2013.

Création d'une commission juridique au sein du syndicat

Enerplan, a préparé la mise en place d'une nouvelle commission transversale aux deux pôles, la commission juridique du syndicat coordonnée par Arnaud Gossement. Exclusivement réservée aux membres du syndicat, celle-ci vise à décrypter l'actualité juridique qui concerne le secteur solaire et à aborder les sujets de fond en matière de droit de nos filières. La première réunion de cette commission a été tenue le 17 janvier 2013.

Lettre d'information de la filière : les Confidentielles

Enerplan diffuse une lettre d'informations de veille sur l'actualité du secteur solaire en France. Réservée à ses membres, elle reprend, synthétise et analyse les informations issues de l'activité du syndicat et de la veille sectorielle. Ainsi, les membres d'Enerplan restent informés sur les actualités majeures du moment. Six numéros des Confidentielles ont été édités au 2nd semestre 2012.

Flashes infos : Enerplan Infos

Au quotidien, lorsqu'une information pertinente est portée à sa connaissance, Enerplan en informe ses membres par des alertes électroniques. Les membres d'Enerplan, reçoivent au plus tôt toutes les alertes importantes et stratégiques de la filière solaire française.

Espace adhérent sur le site Web

Les adhérents disposent d'un accès Intranet réservé sur le site d'Enerplan, qui leur permet de consulter les informations de la filière en avant première et d'avoir accès à des documents à diffusion restreinte.

SoCol



SoCol : pour généraliser l'eau chaude solaire collective

Le marché du solaire thermique collectif est en croissance constante depuis plusieurs années. Pour accompagner ce développement de manière qualitative et parvenir à une généralisation de l'eau chaude solaire collective dans le bâtiment, la filière s'organise pour améliorer la qualité de son offre et structurer son développement. SoCol, initiative portée par Enerplan depuis 2009 avec le soutien de l'ADEME, ouvre la voie de cette structuration en posant et recommandant les bonnes pratiques à observer pour assurer la diffusion d'installations solaires collectives performantes et durables.

L'initiative SoCol a fait aboutir plusieurs actions structurantes sur le second semestre, qui ont été promues avec un dossier de presse en novembre 2012 :

- Référentiel de formation (ou déroulé pédagogique) pour la conception des installations
- Référentiel de formation (ou déroulé pédagogique) pour la mise en œuvre des installations
- Bibliothèque de schémas types d'installations simples et de qualité
- Fiches techniques rappelant les bonnes pratiques
- Fiche d'information sur le suivi et l'instrumentation des installations
- Fiche de sensibilisation à la maîtrise d'ouvrage
- Guide d'accompagnement à la réalisation des contrats de maintenance

Un accord de principe a par ailleurs été obtenu avec Qualit'EnR, pour développer en 2013 une qualification spécifique pour les installateurs de Solaire Thermique Collectif.

Le site internet dédié à SoCol a été régulièrement mis à jour au niveau de la partie publique et de la partie réservée à la communauté des acteurs marché du STCollectif référencés par SoCol.
<http://www.solaire-collectif.fr>

SoCol en région ...

En 2012, Enerplan a « régionalisé » l'initiative SoCol afin de transposer au niveau régional les outils élaborés au niveau national et favoriser les synergies régionales autour des bonnes pratiques. Ainsi, Enerplan a développé l'initiative SoCol en 2012 sur huit régions : Alsace, Bretagne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, PACA, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes. Le site internet a été complété par une page «région» permettant de retrouver les principales informations et actualités régionales. Les comptes rendus de réunions et autres outils y sont accessibles.

EMERGENCE



De SoCol à l'Emergence du froid solaire

Le programme « Emergence » est une déclinaison de l'initiative SoCol qui vise à développer la filière rafraîchissement/chauffage solaire, selon une grille de critères techniques qualitatifs. Ainsi, en juillet 2012, Enerplan a participé au côté de l'ADEME et d'experts, à la présélection de projets en vue de la réalisation d'installations démonstratives de référence. 3 projets ont été présentés et attendent la décision de soutien financier de la part de l'ADEME.



Le projet MeGaPICS (Méthode pour Garantir les Performances des Installations de Climatisation et de Chauffage Solaire) a pour objectif de créer les outils d'ingénierie nécessaires à l'amélioration de la qualité de ce type d'installations. L'ensemble des travaux de ce projet financé par l'ANR, s'appuie sur la connaissance d'installations en fonctionnement qui ont fait ou font l'objet de suivi détaillé et régulier. Des premiers résultats ont notamment permis de définir des indicateurs de performances communs, d'identifier les paramètres les plus influents, de déterminer des schémas types et de développer des outils de sensibilisation. D'ici 2013, ces travaux permettront de délivrer une méthode de calcul simple et rapide pour le pré-dimensionnement et la prévision des performances annuelles des installations. Une partie des résultats de ce projet sera valorisée à travers la Tâche 48 de l'AIE.

www.solaire-collectif.fr (rubrique Froid Solaire / MEGAPICS)

Ô solaire



Ô solaire, une offre « systèmes » pour le ST en résidentiel individuel

Créée en 2006 par les industriels de la filière solaire thermique d'Enerplan, Ô Solaire est une marque qui référence les Chauffe-Eau Solaires individuels (CESI) et les Systèmes Solaires Combinés (SSC), dans une démarche de qualité afin d'offrir aux consommateurs une référence claire pour leur choix de matériels. Enerplan, gestionnaire de la marque, a pris part aux comités de sélection visant à référencer de nouvelles marques et nouvelles gammes conformes aux exigences.

<http://www.o-solaire.fr>

PV GRID



Projet PV GRID, pour une bonne intégration du PV dans le réseau

Le projet européen PV GRID, qui fait suite au projet PV LEGAL, a débuté au printemps 2012 et Enerplan y participe comme le partenaire français. Ce projet vise à contribuer au dépassement des barrières administratives et techniques, pour l'intégration massive de l'électricité solaire dans le réseau électrique. Il repose sur l'analyse des barrières existantes, des solutions possibles, et sur la réalisation de recommandations tant techniques, règlementaires que normatives.

Journées Européennes du Solaire



Préparation des Journées Européennes du Solaire 2013

Les Journées Européennes du Solaire ont pour but de valoriser les atouts de l'énergie solaire auprès des décideurs, des professionnels et du grand public. Prévues pour se dérouler en France du 13 au 18 mai 2013, Enerplan a préparé leur organisation dès le second semestre 2012. Ainsi, l'action « Ecoles Solaires » a été relancée à l'automne avec un mailing à l'ensemble des écoles primaires de France. Par ailleurs, des partenariats institutionnels ont été recherchés (Association des Régions de France, Association des Maires de France...).

www.journees-du-solaire.fr